



**Bureau communautaire
Mardi 26 Septembre 2023**

DECISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 11

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Présents : M. Claude REVEL, M. Francis BARDEAU, Mme Marie PASSIEUX, M. Claude VALERO, Mme Isabelle SILHOL, M. Bernard COSTE, M. Olivier BRUN, M. Gérald VALENTINI, M. Olivier BERNARDI, M. Joseph RODRIGUEZ.

Absents : Mme Myriam GAIRAUD,

Rapporteur : M. Claude REVEL.

Demande de subventions – Service Eau : Réhabilitation de réseaux AEP d’Octon - Tranche 3

Monsieur REVEL rappelle que par délibération en date du 29 septembre 2020, le Conseil communautaire a approuvé une délégation de pouvoir au Bureau communautaire de la Communauté de communes du Clermontais pour prendre toute décision concernant la sollicitation auprès de toute personne morale de droit public ou privé de subventions ou de participations financières pour des opérations en rapport avec les compétences exercées par l’intercommunalité.

Considérant que la Communauté de communes du Clermontais souhaite « Procéder au renouvellement de 33 km de réseaux AEP d’ici 2030 », Action #2 de son projet de territoire Axe#1 Un Territoire Durable, Enjeu#1 S’engager pour les générations futures en réduisant notre empreinte sur l’environnement, Objectif#2 Préserver les ressources en eau du territoire en luttant contre les fuites et le gaspillage en eau par la réhabilitation des réseaux d’eau potable et la sensibilisation des usagers.

Considérant que suite au transfert des compétences eau et assainissement, la Communauté de communes du Clermontais a engagé dès 2018 l’élaboration de schémas directeurs intercommunaux. Ceux-ci ont abouti en 2021 sur un programme de travaux détaillé. Conformément à la programmation, la Communauté de communes a décidé d’engager les travaux identifiés prioritaires dans ces documents.

A travers ces schémas, la Communauté de communes a planifié plusieurs tranches de réhabilitation de ces réseaux. Cette demande de subvention porte sur la troisième tranche de travaux sur les réseaux d’eau potable sur la commune d’Octon. Elle concerne l’Avenue de la Molière et l’avenue du Mas de Carles.

Les travaux projetés prévoient le renouvellement d'environ 715ml de réseau AEP au titre du rattrapage structurel.

Plan de financement prévisionnel – 312 900€ HT :

Libellés des subventions sollicitées	Montant Subventionnable HT	Taux souhaité	Montant de la Subvention demandée
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	312 900€	70%	219 030€
Département de l'Hérault	312 900€	10%	31 290€
Total des aides publiques (80%)			250 320€
Montant TTC en Autofinancement (20%)			62 580€
Coût de l'opération HT			312 900 €

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** les financements auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant de Deux-Cent-Dix-Neuf-Mille-Trente-Euros (219 030€), et auprès du Département de l'Hérault pour un montant de Trente-Et-Un-Mille-Deux-Cent-Quatre-Vingt-Dix-Euros (31 290€),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire,
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées en Conseil communautaire.

Fait à Clermont l'Hérault, le 26 Septembre 2023

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL